



ACADÉMIE PROVIDENCE
SOEURS ANTONINES
éduquer, c'est aimer et espérer

RENTÉE SCOLAIRE 2021
POLITIQUES ET PROCÉDURES
PROTOCOLE SUR LE CORONAVIRUS - (COVID-19)



Révisé le 30 août 2021

Introduction

Les directives fournies dans le présent document qui visent la mise en place de nouvelles politiques et procédures préventives pour une réouverture sécuritaire de l'Académie Providence pour l'année scolaire 2021-2022, ont été élaborées par référence au **Guide COVID-19 : directives en matière de gestion, de sécurité et de santé pour les écoles (2021-2022) de l'Ontario** dont l'introduction est : « Le présent document constitue une directive relative au retour en classe publiée par le ministère de l'Éducation et approuvée par le Bureau du médecin hygiéniste en chef conformément aux règlements adoptés en vertu de la [Loi de 2020 sur la réouverture de l'Ontario \(mesures adaptables en réponse à la COVID-19\)](#). »

Les principes de cette directive sont les suivants :

- assurer la sécurité et la salubrité maximale du milieu scolaire pour les élèves, les enseignants et tout le personnel ;
- offrir constamment une éducation d'excellente qualité à chaque élève ;
- combler les lacunes potentielles en matière d'apprentissage, de santé mentale et de bien-être des élèves, dues à la fermeture des écoles ces deux dernières années scolaires.
- maintenir des communications étroites avec les parents, respecter leurs opinions et leur autorité, et lever les obstacles à la reprise du travail.

Ecole maternelle et élémentaire

L'Académie Providence ouvrira ses portes pour un enseignement en personne, en classe, cinq jours par semaine, selon un mode de fonctionnement ordinaire avec des protocoles de santé et de sécurité renforcés. L'enseignement en ligne sera limité pour les cas testés positifs.

Les élèves resteront dans une même cohorte toute la journée, y compris pour la récréation et le déjeuner. Les classes en cohorte resteront ensemble, avec leur titulaire et les surveillantes (le minimum d'enseignants possible). Les élèves peuvent s'attendre à voir des changements dans les heures de récréation, de déjeuner et de pauses pour aller aux toilettes, qui seront échelonnées pour aider à la mise en place des cohortes.

Rentrée scolaire durant le temps de la COVID-19

Auto-dépistage / Avant de quitter la maison

- L'ensemble du personnel et des élèves seront tenus de procéder à un auto-dépistage **chaque jour** avant d'aller à l'école.

- Les parents doivent remplir et envoyer le formulaire d'auto-dépistage chaque matin. Il y aura un accès journalier au formulaire sur Teams de chaque enfant. Si le formulaire n'est pas envoyé, l'élève ne peut pas entrer à l'école.

- Si un élève ou un membre du personnel présente des symptômes de la COVID-19, il doit rester à la maison, se faire tester et obtenir l'aide médicale appropriée.

- L'ensemble du personnel et des élèves qui présentent des symptômes nouveaux ou s'aggravant, conformes aux symptômes de la COVID-19, ne doivent pas se rendre à l'école et devraient chercher à obtenir l'aide médicale appropriée nécessaire, notamment se faire tester dans un centre de dépistage de la COVID-19.

- Le personnel et les élèves qui ne se sentent pas bien doivent rester à la maison en attendant les résultats du test.

- Si une personne symptomatique reçoit un test positif à la COVID-19, elle doit continuer à rester en isolement à la maison et suivre les instructions de son bureau de santé publique local.

Horaire d'arrivée :

- L'entrée à l'Académie se fera **SEULEMENT** par la porte principale de l'école ; personne n'a le droit d'entrer par la porte de la Garderie Providence. L'entrée se fera comme suit :

8h00 : Arrivée des élèves dont le nom de famille commence avec A → J

8h10 : Arrivée des élèves dont le nom de famille commence avec K → Z

- Tous les élèves et le personnel de l'Académie seront soumis au dépistage actif tous les matins. Ils doivent désinfecter les mains à la rentrée et la personne responsable de l'accueil prendra leur température. Si la température est égale ou supérieure à 37.7°C, l'élève ou le personnel ne peut pas entrer à l'école.

- Après le dépistage, les élèves sortent, portant leur sac, à la cour extérieure (quand il fait beau temps) ou descendent au gymnase (quand il fait mauvais temps).

- 8h20 : Passage des élèves en classe avec leurs enseignantes, tout en respectant la distanciation. La prière et les annonces seront faites sur Teams.

- 8h30 : Début des cours.

❖ Nous insistons que les élèves arrivent à temps à l'école et respectent les procédures. Mais, en cas de retard urgent, les retardataires doivent attendre dans la voiture avec leur parent qui appelle l'école pour s'assurer qu'un personnel est prêt à accueillir l'enfant.

Port des Masques

Élèves

- Les élèves de la maternelle sont encouragés à porter un masque non médical ou en tissu lorsqu'ils sont à l'intérieur mais ils n'y sont pas obligés.
- Tous les élèves de la MS jusqu'à la 4^e année (8^e année système canadien) amèneront avec eux **2 masques** (non médicaux ou en tissu) **dans 2 sacs (ziplock)**, lavés et bien nettoyés. Un masque sera porté dès leur rentrée à l'école et l'autre sera utilisé au cas où le changement est nécessaire.
- Les élèves seront tenus de porter le masque à l'intérieur de l'école, dans les couloirs et en classe. Les moments passés à l'extérieur, comme la récréation, ou les travaux individuels dans la salle de classe (si l'enseignante le permet), peuvent offrir l'occasion aux élèves de ne pas porter leur masque au sein de leur cohorte.

Personnel enseignant et autre personnel

Le personnel enseignant portera des masques médicaux et des protections oculaires (des visières). L'ensemble du personnel scolaire sera tenu de porter un masque.

Mise en place de cohortes

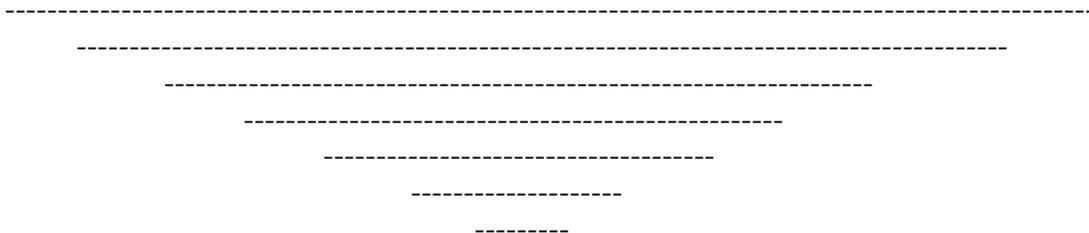
- La mise en place de cohortes consiste à rassembler les élèves en petits groupes tout au long de la journée de classe, avec une exposition limitée à plusieurs enseignants ou à un grand nombre de condisciples.

Cohorte 1 : Maternelle – MS et GS

Cohorte 2 : CP → CE2

Cohorte 3 : CM1 → 4^e

Circulation à l'école : Circulation à sens unique seulement dans les couloirs et sur les escaliers.



Routines des toilettes, la désinfection et hygiène des mains

- L'Académie veillera à ce que les toilettes soient nettoyées fréquemment et à ce qu'il y ait toujours une quantité suffisante de savon.
- Il y aura des routines de désinfection et des pauses toilettes pendant la journée de classe pour échelonner l'utilisation des toilettes et maintenir la distance physique. En cas de besoin, un élève ne sera pas empêché d'aller aux toilettes à n'importe quel moment.

Classe	Routine des toilettes et désinfection
MS et GS	10h, 12h et 14h
CP	9h 15, 11h 45 et 13h 10
CE1	9h 30, 11h 55 et 13h 30
CE2	9h 45, 12h 05 et 13h 45
CM1	10h 15, 12h 10 et 14h
CM2	10h 30, 12h 20 et 14h 30
6 ^e , 5 ^e et 4 ^e	10h 45, 12h 25 et 14h 45

- L'hygiène et la désinfection des mains sera intégrée à intervalle régulier dans le programme quotidien pendant la journée, et surtout avant de manger et après avoir utilisé les toilettes.
- Du désinfectant pour les mains sera disponible à l'entrée et à la sortie de l'école et dans les salles de classe.

Maintien de la distance physique

- L'Académie Providence favorise le maintien d'une distance physique maximale entre les élèves, entre les membres du personnel ainsi qu'entre les élèves et les membres du personnel.
- L'Académie a retiré tout mobilier non essentiel, durant ce temps, pour agencer les bureaux de manière à laisser un maximum d'espace entre eux. Les bureaux sont tournés vers l'avant plutôt que regroupés ou disposés en cercles.

Collation et déjeuner

- Les élèves prendront leur collation et déjeuner dans leur salle de classe pour assurer le moins de contact possible.

- Si le temps le permet, les pauses déjeuner peuvent se dérouler éventuellement à l'extérieur.

- Voici les attentes pour ce qui est de manger et boire à l'école :

- Le personnel et les élèves pratiqueront une bonne hygiène des mains avant et après le repas.
- Chaque élève aura son propre repas ou sa propre collation et ne disposera d'aucun aliment commun.
- Chaque élève devra apporter sa propre bouteille étiquetée qu'il conservera avec lui durant la journée sans la partager.
- Les élèves et les membres du personnel devront remplir leur bouteille d'eau au lieu de boire directement aux fontaines.
- L'utilisation du micro-onde ne sera pas autorisée.
- La cuisinière à l'Académie fera de son mieux pour être créative dans ses repas froids.

Sortie en fin de journée

- Afin de maintenir la distanciation le plus possible, la sortie de l'école se fera selon le programme suivant :

Jours de la semaine	Heure	Classes	Lieu de la sortie
Du Lundi au Jeudi	15h15	MS et GS	La barrière de la cour extérieure
	15h30	CP, CE1 et CE2	La barrière de la cour extérieure
	15h30	CM1, CM2, 6 ^e , 5 ^e et 4 ^e	La porte principale de l'école
Vendredi	12h40	MS et GS	La barrière de la cour extérieure
	12h45	CP, CE1 et CE2	La barrière de la cour extérieure
	12h45	CM1, CM2, 6 ^e , 5 ^e et 4 ^e	La porte principale de l'école

- Les parents doivent être présents devant la barrière de la cour tout en respectant la distanciation et portant un masque.

Rencontres des parents et visiteurs

Durant le premier trimestre, toutes les rencontres des parents et toutes les visites seront réduites à des rencontres et visites virtuelles seulement sur Microsoft Bookings, Teams, ou Zoom.

Sorties éducatives

L'Académie peut prévoir des sorties éducatives conformément aux directives provinciales pertinentes en vertu de la [Loi sur la réouverture de l'Ontario](#), tout en respectant les cohortes et les mesures de distanciation physique.

Formation

Le personnel suivra une journée complète de formation sur les protocoles de santé et de sécurité et les adaptations nécessaires avant le début de l'année scolaire.

Orientation

- Les premières semaines de l'école seront des semaines d'orientation.

Assemblées scolaires

Les assemblées seront faites par cohorte, conformément aux directives et aux orientations en matière de santé publique.

Activités parascolaires

Activité	Enseignant
Piano	Charbel Karam
	Lioubov Akkawi
	Maya Dib
	Ursula Schultz
Guitar	Tony Komery
Art visuel	Rana Chamoun
Robotique	Thierry Djungu-Sungu
Violon	Ursula Schultz
Dance Folklorique	Tony Yazbek
Chorale	Maya Dib
Langue Internationale (Espagnole)	Anaïd Mandujano
Langue Internationale (Mandarin)	Cici Wang
Karaté	Dan Chambers
Gymnastique	Francisca Filleul
Dance Classique	Francisca Filleul

Produits de nettoyage

- Les produits qui ont un numéro d'identification de médicament (DIN) et qui ont à la fois une action nettoyante et désinfectante vont être utilisés.
- Dans chaque classe et salle, les élèves auront accès à une bouteille de désinfectant et une boîte de lingette.

Programme de nettoyage

- Surfaces fréquemment touchées : Il s'agit notamment des toilettes (les installations sanitaires, les robinets), des salles de repas (les tables, les éviers, les comptoirs), des poignées de porte, des interrupteurs d'éclairage, des bureaux, des téléphones, des claviers, des écrans tactiles, des boutons-poussoirs, des mains courantes, des ordinateurs, des photocopieurs et de l'équipement sportif.
- Elles seront nettoyées et désinfectées au moins trois fois par jour, mais il peut s'avérer nécessaire de le faire plus fréquemment en fonction de la fréquence d'utilisation et du degré de la salissure.

Surfaces se trouvant à l'extérieur : Les ballons seront désinfectés après chaque récréation.

Objets communs : L'utilisation d'objets communs s'avère très limitée dans la mesure du possible et seront nettoyés après chaque utilisation.

Salle d'isolement

- L'Académie disposera d'une pièce qui sera utilisée si un élève ou un membre du personnel tombe malade. La salle sera nettoyée après chaque utilisation.
- L'élève isolé sera supervisé en maintenant la distance physique.

Procédure de cas possible de la COVID-19 à l'école

- Si un enfant commence à éprouver des symptômes pendant qu'il est à l'école, celui-ci sera séparé des autres dans la salle d'isolement jusqu'à ce qu'il puisse rentrer à la maison.
- Les parents seront contactés et devront venir immédiatement chercher leur enfant.
- Le nettoyage environnemental de l'espace que l'enfant aura utilisé sera effectué une fois que l'enfant ait quitté l'école. Tous les objets utilisés par l'enfant et toutes les surfaces situées à moins de deux mètres de lui seront nettoyés et désinfectés. Les objets qui ne peuvent pas être nettoyés (papier, livres, etc.) seront entreposés dans un contenant scellé pendant au moins 7 jours.

Suivi des déclarations de symptômes de la COVID-19 et mesures d'intervention

- S'il s'avérait qu'un cas de COVID-19 soit confirmé à l'école, l'Académie Providence avisera Santé publique Ottawa, le Ministère de l'Éducation, les parents concernés, le personnel et tous les autres parents.
- Les personnes qui reçoivent un résultat positif ne peuvent pas retourner à l'école tant qu'elles n'y sont pas autorisées conformément aux directives de santé publique.
- Les personnes qui reçoivent un résultat négatif (après un premier résultat positif) peuvent retourner à l'école dès qu'elles ne présentent pas de symptômes pendant 24 heures et après avoir présenté un rapport médical.

Apprentissage à domicile

Durant cette année, il n'y aura pas de cours à distance sauf au cas où l'élève est testé positif. A ce moment-là, la direction lui donnera la permission de suivre les cours en ligne et il pourra joindre sa classe virtuellement.

Puisse la Divine Providence protéger notre famille de l'Académie Providence : enseignants, personnel, élèves, parents et religieuses.

Merci pour votre collaboration !